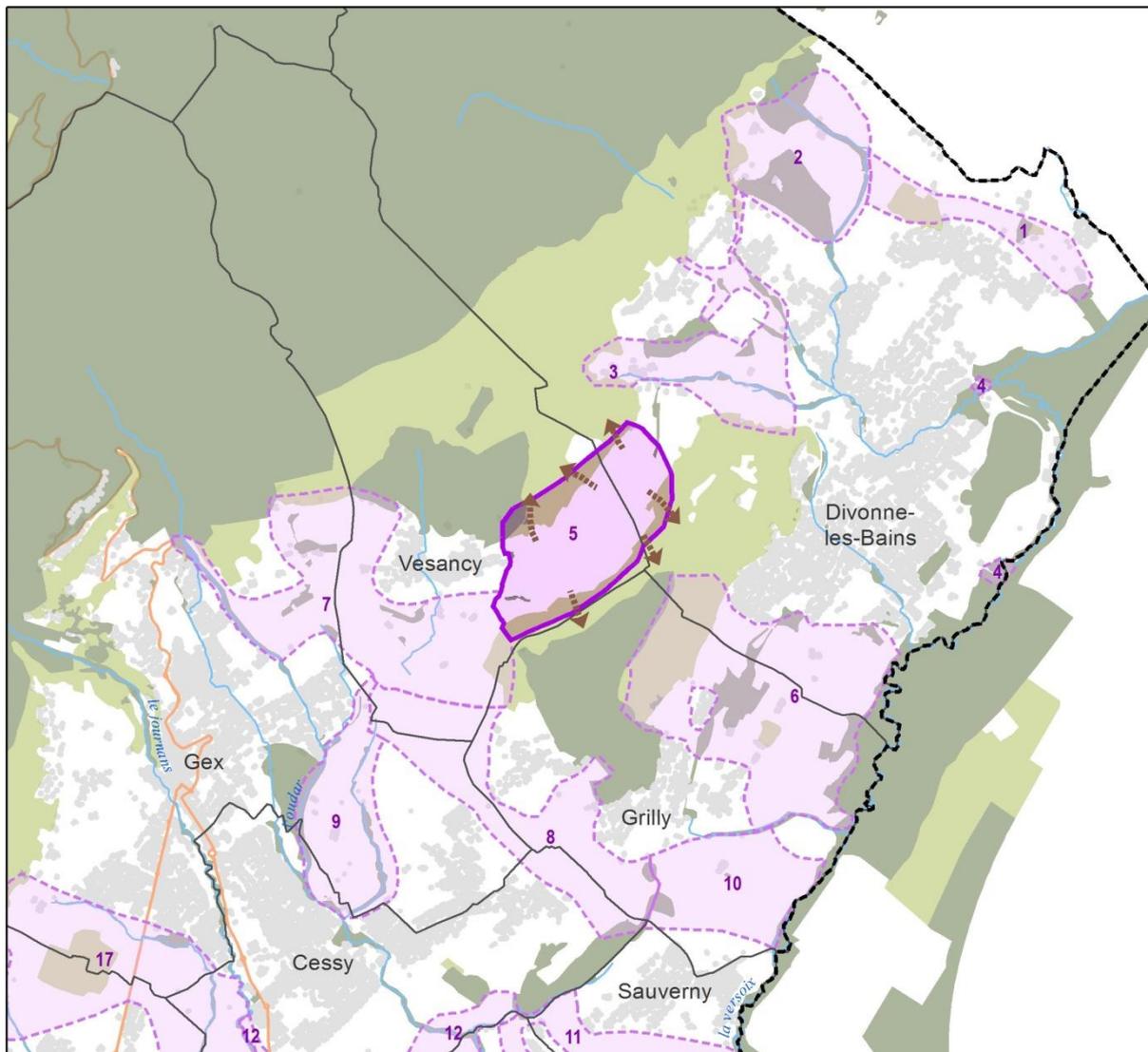


N° 5 : « Sur la Combe, à Vesancy »

LOCALISATION DE LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

La continuité n°5 est située entre les communes de Vesancy et de Divonne-les-Bains et relie le massif du Haut-jura au Mont Mussy. Il est situé à l'est du bourg de Vesancy et participe aux échanges nord-ouest/sud-est.



Légende		
Enveloppe de la continuité	Réservoir de biodiversité	Zone urbanisée
Autre continuité	Zone boisée et bocagère d'intérêt	Limite de la CCPG
Axe principal de déplacement	Cours d'eau	Limite communale
Route primaire		

Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles

Ecosphère, CC Pays de Gex, REPLIQUE Etudes et conseil, 2016

ACTIVITES HUMAINES ET PAYSAGES

La continuité repose en grande partie sur un bocage assez dense constitué de cultures temporaires et de quelques prairies de fauche. Le paysage est assez ouvert du côté du Haut-Jura et plus riches en haies vers le Mont Mussy.

Les usages observés sur le site sont en majorité agricoles. Avec la proximité du bourg de Vesancy, les chemins qui parcourent ce corridor sont également empruntés par les riverains pour des balades pédestres : il y a une activité de détente de proximité.



Légende

- Enveloppe de la continuité
- Autre continuité
- Axe principal de déplacement

Réservoirs de biodiversité

- Forêt et bocage
- Pelouse sèche
- Zone humide
- Rivière, lac et étang

- Espace naturel boisé
- Cours d'eau
- Limite de la CCPG

Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles



Ecosphère, CC Pays de Gex,
REPLIQUE Etudes et conseil, 2016
Source : Fond BDOrtho - IGN ©

ILLUSTRATIONS DES PAYSAGES ET DES MILIEUX NATURELS



Grande culture longeant la route



Prairie de fauche



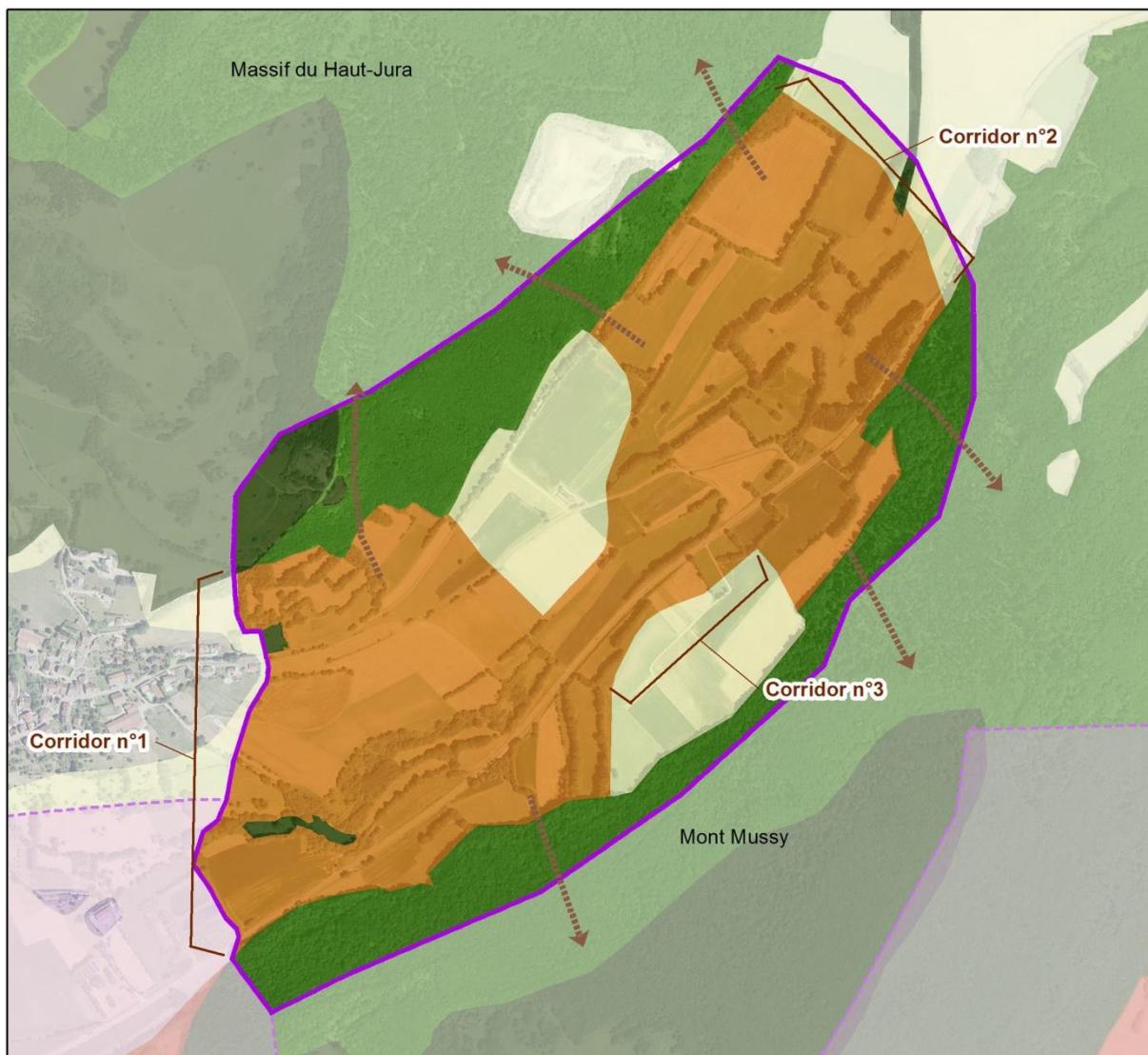
Prairie de fauche

ENJEU ECOLOGIQUE

La continuité compte trois corridors écologiques :

- le corridor n°1, le plus à l'ouest, qui est le plus proche du bourg de Vesancy (il est séparé en deux sous-corridors, un secteur au nord bien préservé et un secteur sud concerné par la route),
- le corridor n°2 à l'est, en partie sur Divonne,
- le corridor n°3 au centre, faisant la jonction entre les deux premiers.

La carte ci-dessous représente les corridors en fonction de leur note d'enjeu (cf. protocole pour le détail).



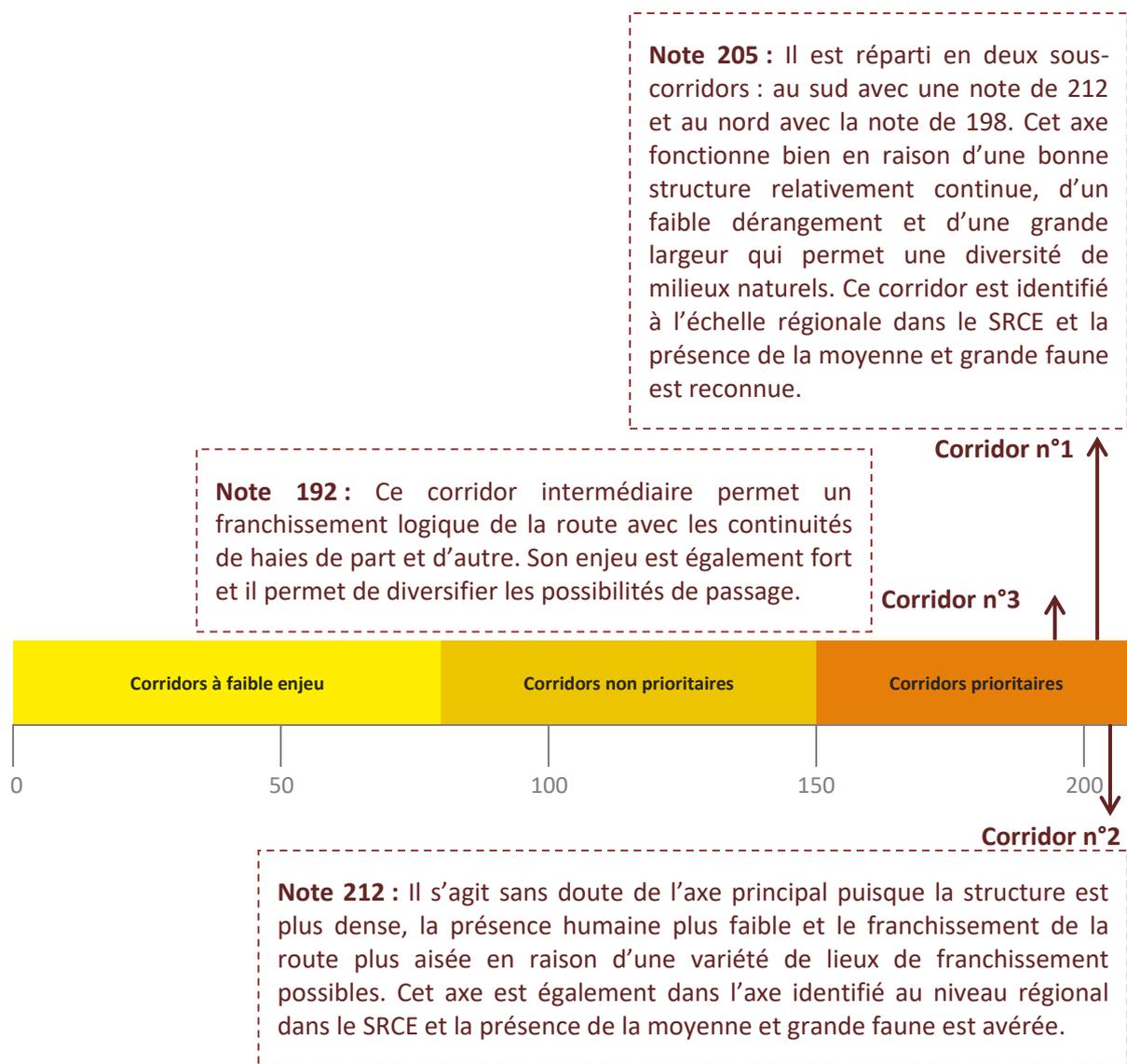
Légende Enveloppe de la continuité Autre continuité Axe principal de déplacement Limite de la CCPG <i>Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles</i>		Réservoir de biodiversité Espace naturel boisé Espace perméable Cours d'eau	Corridors écologiques : note enjeu du protocole 0 - 80 81 - 150 151 - 213	 Ecosphère, CC Pays de Gex, REPLIQUE Etudes et conseil, 2016 Source : Fond BDOrtho - IGN ©
---	--	--	--	---

La situation géographique particulière de cette continuité lui confère le rôle de liaison entre deux réservoirs de biodiversité ayant un poids particulièrement important dans le nord du réseau : le massif du haut-Jura et le Mont Mussy. Cet axe est identifié au niveau du SRCE.

L'enjeu est globalement très fort car les habitats, les structures du paysage et la situation particulière dans le réseau sont très favorables au déplacement des espèces. Le bocage est ici bien préservé et a donc un rôle favorable à la circulation des espèces même si les cultures tendent à remplacer les prairies.

Les notes d'enjeu reflètent cette situation et sont parmi les plus élevées de tout le territoire. La continuité est également plus large (environ 1,5km) que longue (environ 800m), ce qui fournit une grande variété de passages possibles à de nombreuses espèces.

NOTE ENJEU PAR CORRIDOR (issue du protocole)



POINTS DE CONFLIT ET MENACES

La continuité est impactée par deux points de conflit :

- A : la RD 984c, qui coupe la continuité dans son ensemble et constitue le point de conflit le plus important de la continuité,
- B : dans une moindre mesure, un talus raide limite les déplacements nord-sud au centre et favorise les déplacements parallèles à la route.

D'après le zonage actuel du PLU, le corridor est entièrement en zonage A ou N, ce qui le préserve des aménagements : il n'y a pas de menace directe.

À noter qu'au niveau du point C, un projet d'installation de bâtiment agricole est envisagé.



HIERARCHISATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

La continuité est parcourue par des corridors très fonctionnels, qui ressortent comme prioritaires en raison du fort enjeu de ce secteur. Les corridors sont par contre notés en « dégradé » en raison de la présence de la route fréquentée. En effet, cette route fragmente le corridor et peut provoquer des impacts avec la faune sauvage. Les possibilités de franchissement sont tout de même nombreuses tout le long de la route et permettent malgré tout aux populations animales de franchir l'obstacle relativement facilement.



Légende cf. le protocole pour la classification des corridors

Corridors écologiques :		■ Réservoir de biodiversité	■ Enveloppe de la continuité
/// À fort enjeu	Non fonctionnels	■ Espace naturel boisé	■ Autre continuité
Fonctionnels	■ À faible enjeu	■ Espace perméable	■ Limites de la CCPG
■ En bon état	■ En très mauvais état	■ Axe alternatif possible	
■ Dégradé			

Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles

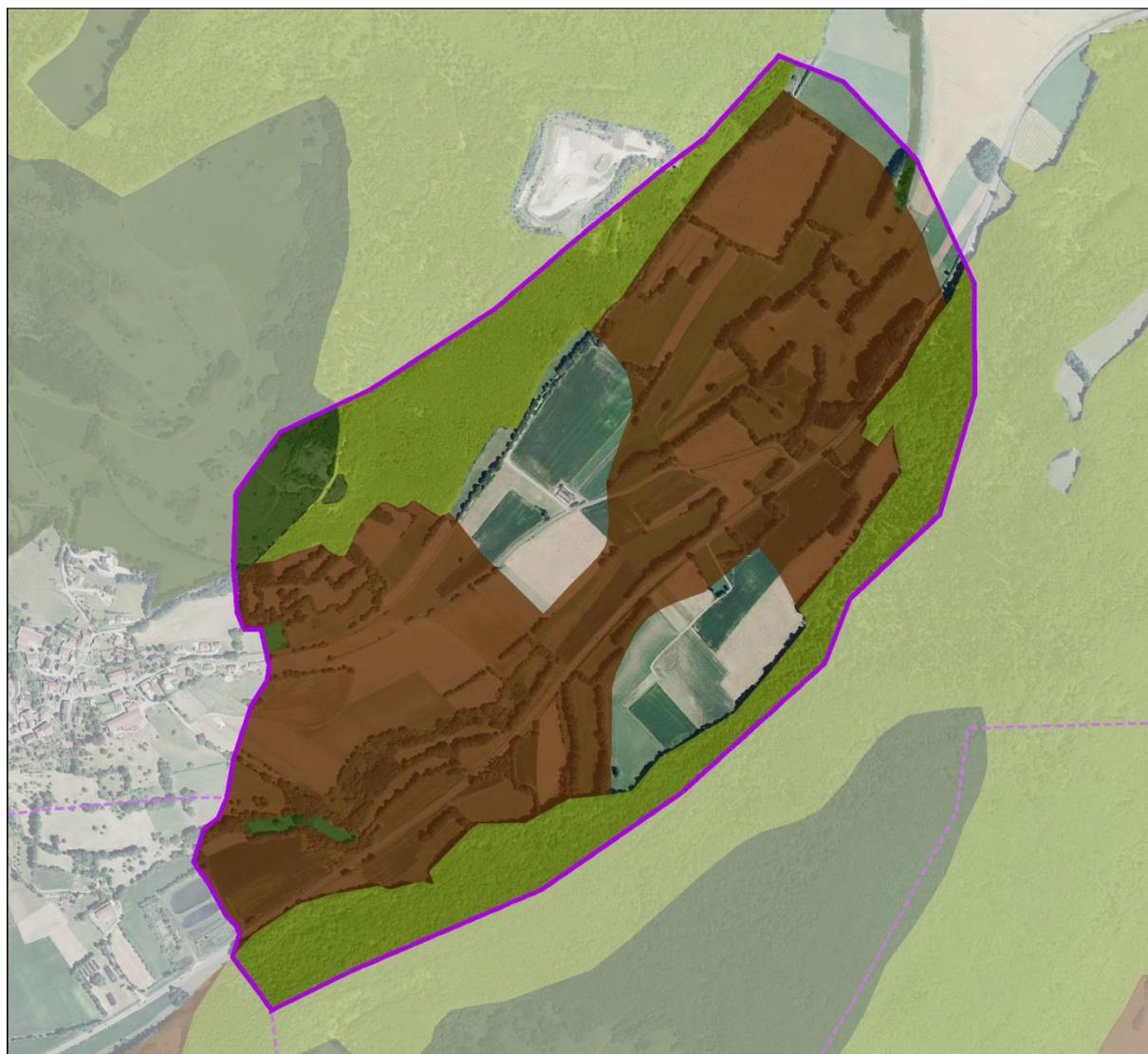
Ecosphère, CC Pays de Gex,
REPLIQUE Etudes et conseil, 2016
Source : BDOrtho 2012 - IGN ©

RECOMMANDATIONS

INTEGRATION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Le fort enjeu de la continuité l'identifie comme axe d'intérêt régional qu'il est primordial de préserver. Du fait de la qualité de sa structure, de ses habitats et de son positionnement entre deux réservoirs importants, elle joue en effet un rôle majeur dans le réseau écologique à l'échelle du Pays de Gex, notamment dans sa partie nord.

Au niveau de la légende, il est nécessaire de se reporter au chapitre 5 « Une double traduction : la déclinaison réglementaire » du rapport pour connaître les prescriptions en matière d'urbanisme à appliquer à chaque élément de la continuité.



Légende

Corridors écologiques :

Locaux

- Linéaire
- Diffus

Régionaux

- Linéaire
- Diffus

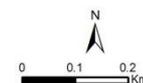
■ Réservoir de biodiversité

■ Espace naturel boisé

■ Enveloppe de la continuité

■ Autre continuité

■ Limites de la CC PG



Ecosphère, CC Pays de Gex, REPLIQUE Etudes et conseil, 2016
Source : BDOtho 2012 - IGN ©

PLAN D' ACTIONS

De manière globale, il n'y a pas d'actions envisageables actuellement pour améliorer de manière significative le franchissement de la RD 984c, pour le **corridor n°1** et le **corridor n°2**.

A l'ouest, dans le **corridor n°1**, une action de type n°7 (cf. tableau ci-dessous) pourrait être réalisée, pour les amphibiens, au niveau des bassins de phyto-épuration. L'opportunité de cette action, ainsi que son implantation doivent être validées avec les données locales précises. Une étude d'évaluation de la dynamique des populations est actuellement en cours, portée par le département de l'Ain dans le cadre de l'action 7 du contrat corridors Vesancy-Versoix.

Le **corridor n°3** est concerné par un projet d'implantation d'exploitation agricole. Sa localisation en bordure de corridor écologique impose des mesures compensatoires, telles que la replantation des linéaires de haies coupées (mesure n°1), par exemple dans le sens du corridor, au sud de la route, ce qui guiderait la faune le long du corridor 3, vers le corridor 2 à l'est.

N° action	Description
1	Plantation de haies ou de bosquets
7	Création de passage petite faune sous route

Avant-projet

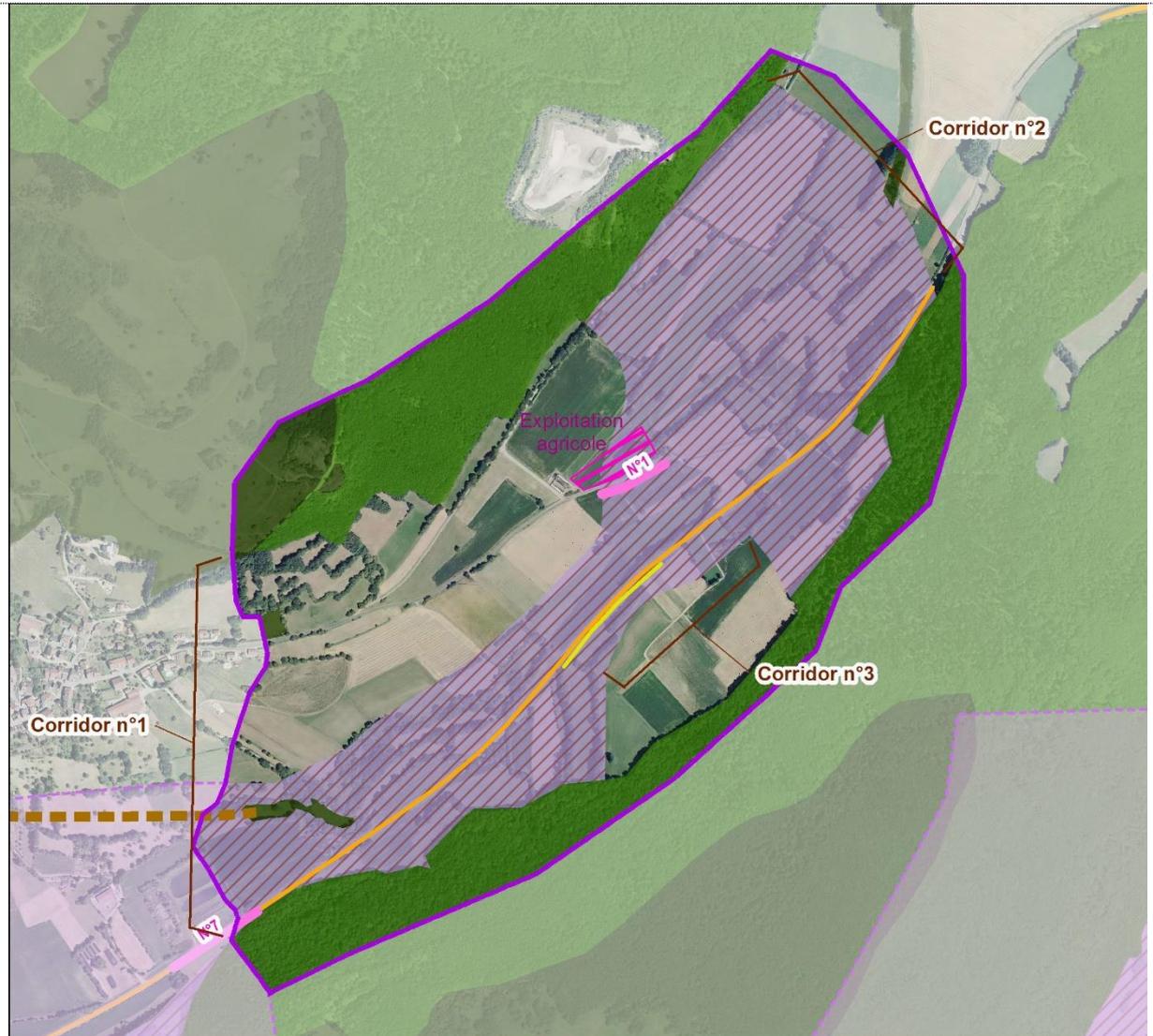
Pour les haies, les couches SIG localisent des principes d'implantation dans le cadre d'un avant-projet. Il est nécessaire de vérifier les faisabilités techniques et administratives, notamment au niveau de la maîtrise foncière, avant de préciser le projet.

L'hypothèse serait d'implanter environ 150ml de haies. Ces plantations représenteraient un coût global d'environ 1 500€ à 3 000€ HT, qui serait pris en charge par le porteur du projet.

Pour le(s) passage(s) faune, l'opportunité de cette action ainsi que son implantation doivent tout d'abord être validées par des données locales précises : quelles espèces, localisation des populations, besoin ou non de traverser la route, etc. Un tronçon de route d'environ 200m de long est concerné et pourrait donner lieu à plusieurs passages petite faune.

Pour rappel, chaque passage (bi-tube) représente un coût de 20 000€ à 55 000€ HT.

L'axe « alternatif possible » à l'ouest indique une continuité entre deux réservoirs de pelouses sèches. Il est vraisemblable que cet axe puisse être utilisé par d'autres groupes d'espèces et pourrait être conforté dans ce rôle, par exemple par la réduction des clôtures et/ou l'ajout de quelques haies dans les secteurs les plus ouverts.



Légende		Points de conflit		Actions		Autres éléments	
Corridors écologiques	Autres axes	● □ Important	● □ Moyen	★ ponctuelles	■ Réservoir de biodiversité	■ Zone boisée et bocagère d'intérêt	■ Enveloppe de la continuité
■ Moyennement dégradé	■ Axe à restaurer	● □ Peu bloquant	■ Projets envisagés	■ linéaires	■ Autre continuité	■ Limite de la CCPG	■ Autre continuité
■ Fortement dégradé	■ Axe alternatif possible		■ Actions	■ surfaciques			
/// Prioritaire pour les actions							

Note : les couleurs des éléments situés en dehors de la continuité décrite dans cette fiche apparaissent plus pâles

Ecosphère, CC Pays de Gex, REPLIQUE Etudes et conseil, 2016
Source : BDOrtho 2012 - IGN ©